

■ ■ ■ Vous avez la parole!

• Une critique, une remarque, une pensée, un commentaire, un coup de cœur ou un coup de gueule... Cette rubrique est la vôtre alors n'hésitez pas à nous écrire...

Sandra Fortin - Le magasinage de Noël.

24 décembre, il est 17 h. Vous quittez le bureau et vous vous dirigez tout droit vers un des endroits les plus chaleureux de la ville en cette froide soirée d'hiver. Mais non, pour vous, ce ne sera pas votre foyer comme 95% de la population car vous, ce n'est pas que vous êtes une retardataire ou une personne qui fonctionne sous pression (si peu...), vous êtes seulement une des rares femmes sur cette terre à avoir une crise d'urticaire en entendant le mot *MAGASINAGE!*

Mais, il y a un prix à payer pour autant d'oisiveté et vous allez le vivre dans quelques secondes quand vous allez entrer dans le stationnement du centre commercial. Vous faites le tour des allées une bonne dizaine de fois avant de vous décider, agacée, à attendre au début de l'une d'elles, qu'un piéton daigne s'y diriger. *Ça y est, en voilà un!* Vous le suivez patiemment jusqu'à ce qu'il s'arrête brusquement et se mette à lorgner à droite puis à gauche, la manette de son système d'alarme pointée dans les airs... vous apercevez alors les feux clignotants sur une voiture tout près, mais dans l'allée précédente... La soirée s'annonce fabuleusement agréable!

Vous entrez au pas de course dans le centre commercial, comme si le fait de marcher normalement allait vous faire perdre un temps précieux.

Qui a dit que faire les emplettes de Noël n'étaient pas un sport? Vous sortez alors votre liste de cadeaux :

Fiston : Une pelle neuve (vous avez brisé la sienne l'hiver dernier), un pyjama de Spiderman (à défaut d'avoir le VRAI costume) et une console de jeu (il est le seul de tous les amis de sa classe, que dis-je, de toute l'école entière, à ne pas posséder une console de jeu! C'est carrément inhumain!)

La pelle fut facile à trouver, *Canadian Tire* c'est toujours le bon magasin! Pour la console de jeu, vous avez voulu économiser, vous disant qu'elle serait probablement quelque part en solde, alors vous avez visité cinq magasins d'électronique pour finalement vous rendre compte que deux d'entre eux étaient de la même compagnie, donc proposaient le même prix! Le troisième faisait un prix beaucoup plus élevé mais avec un rabais postal, ce qui revenait au même que dans les deux premiers (félicitations aux gens de marketing qui ont eu cette fantastique idée! Il faut remplir le coupon, découper le code barre sur la boîte, y joindre une copie de la facture et poster le tout à la compagnie : c'est tellement compliqué que personne ne le fait!!!) Au quatrième, tous vendus! Je cite ici le mauvais menteur. Oups! Je veux dire le mauvais vendeur : «Nous allons en recevoir demain matin pour la vente du *boxing day*». (Ils nous prennent vraiment pour des imbéciles!) Et dans le cinquième, vous n'avez jamais été capable de trouver ni la console, ni un vendeur. Où est Charlie?

Vers 20 h 30, il ne vous restait que le pyjama de Spiderman... Après plusieurs «Non, désolé!», vous êtes entrée dans le dernier magasin restant, un géant à rayon où finalement, vous n'avez trouvé que des hauts et des bas de pyjamas disparates. C'est alors qu'une *préposée-associée-gérante-actionnaire* est passée comme un coup de vent à côté de vous. Vous l'avez interpellée, sans succès. Déterminée à ne pas laisser fuir le gibier, vous avez décidé de lui emboîter le pas, et avez dû lui toucher le bras pour lui signifier que vous vouliez lui parler car elle ne semblait pas vous entendre... Devient-on sourd à travailler dans ce genre de magasin? Elle s'est alors retournée vers vous, avec toute l'irritation de ses 64 ans, et vous a finalement répondu sur un ton désapprobateur : «Écoutez, tout ce que j'ai est là. Si vous ne le voyez pas, c'est qu'il n'y en a plus! Vous êtes pas mal tard pour trouver un pyjama avec une miquette dessus!»

Non mais, c'est quoi ce service? A-t-elle des qualifications pour être à ce poste? Je vois déjà le tableau. Elle a probablement élevé ses enfants bien tranquillement dans son foyer, donc elle avait le temps d'aller acheter des pyjamas pour Noël au mois de novembre! À 50 ans, quand elle s'est retrouvée seule à la maison, elle a décidé que ce serait peut-être plaisant de se trouver une petite jobinette, histoire de rencontrer des gens et de se faire une petite paye! Eh bien, félicitations pour vos employés sexagénaires indifférents et sermonnaires! Où sont passés les *peace and love* de jadis?

Résignée, vous sortiez bredouille du centre commercial lorsqu'une main s'est posée sur votre épaule. Stupéfaite, vous vous êtes arrêtée sur-le-champ et dans un mouvement brusque, vous vous êtes retournée d'un coup, prête à engueuler l'intrus, quand vous vous êtes trouvée nez à nez avec... nul autre que le Père Noël!

Tout fier de l'effet de surprise qu'il avait eu sur vous, il vous a demandé : «As-tu été sage cette année ma p'tite fille? Hô! Hô! Hô!» Non mais! Qu'est-ce qui se passe avec les sexagénaires?! Épuisée, vous avez répondu : «Qu'en pensez-vous?» Il vous a alors lancé : «Que du bien ma chère! Qu'aimerais-tu demander au Père Noël cette année?» Humm... Excellente question... Vous étiez là, perdue dans vos songes, quand subitement la mère en vous a refait surface. Vous avez répondu, la mine basse, en faisant les célèbres yeux du Chat Potté : «Un pyjama de Spiderman pour mon fils?»

Il vous a alors répliqué, sur un ton de confiance : «Ton fils m'a déjà demandé autre chose alors si tu veux lui en offrir un, rends-toi dans cette boutique, ils en ont plusieurs! Mais toi, qu'aimerais-tu recevoir?» Tout ce qui vous venait en tête à ce moment précis était une île perdue au beau milieu de la mer avec un énorme palmier au centre et un gros soleil jaune tout en haut... Non! Vous ne pouviez pas lui demander ça!

Après lui avoir répondu que vous alliez encore y réfléchir (...quoi! On ne dit pas n'importe quoi au Père Noël!!!), vous êtes entrée dans la boutique qu'il vous avait si gentiment indiquée. Il n'y avait aucun pyjama de Spiderman, mais une tonne de déguisements! Vous avez donc acheté un VRAI costume d'Halloween de Spiderman à votre fils pour Noël. Génial non?! Merci Père Noël!

Et trois jours plus tard, en ramassant le courrier, vous avez découvert une carte postale de vos parents, en voyage pour la période des fêtes... en Martinique. L'image vous semblait familière, vous avez lu : «Il fait beau et chaud, nous nous baignons tous les jours dans la mer et la nourriture est incroyable!» Ha!...Ha!... Ha!...Merci Père Noël pour la délicate attention, ce n'était pas nécessaire...

Joyeuses fêtes à tous!

Sandra Fortin



SANDRA FORTIN ET LES JOIES DU MAGASINAGE DE NOËL.

• Capsule santé •

Par l'Agence de la santé publique du Canada

La rougeole : ce qu'il faut savoir

Qu'est-ce que la rougeole?

Maladie contagieuse causée par un virus, la rougeole est une maladie grave pouvant provoquer des dommages permanents au cerveau ou même la mort. Elle peut aussi provoquer une pneumonie, des convulsions et la surdité.

Quels en sont les symptômes?

Les premiers symptômes sont habituellement une fièvre, un écoulement nasal et une toux. De nombreux enfants ont aussi les yeux rouges et remplis d'eau. Après quelques jours, une éruption de petits points rouges se produit, d'abord au visage, puis sur les bras, la poitrine et les jambes. Il est possible qu'une lumière vive affecte les yeux de votre enfant. La rougeole dure habituellement d'une à deux semaines.

Comment mon enfant peut-il attraper la rougeole?

La rougeole se transmet très facilement et très rapidement quand une personne éternue ou tousse. Elle est très contagieuse. En fait, la plupart des enfants exposés à la rougeole seront probablement malades s'ils n'ont pas été immunisés contre cette maladie.

Pourquoi la rougeole est-elle une maladie grave?

Pour chaque tranche de 1 000 enfants qui contractent la rougeole, un enfant sera victime d'une inflammation du cerveau, appelée encéphalite, pouvant provoquer des crises, un retard mental, la perte de l'ouïe ou la mort. La rougeole est aussi particulièrement dangereuse pour les femmes enceintes. Cette maladie a été liée aux fausses couches, aux accouchements d'un mort-né et aux accouchements prématurés.

Pourquoi devrais-je faire vacciner mon enfant contre la rougeole?

La rougeole est aujourd'hui extrêmement rare au Canada. Cependant, elle demeure l'une des principales causes de décès évitables par la vaccination chez les enfants dans le monde entier. Le vaccin contre la rougeole est le moyen de défense le plus efficace contre cette maladie.

Si nous cessons de vacciner la population, la rougeole pourrait faire un retour au Canada. L'expérience d'autres pays révèle que les maladies comme la rougeole font un retour rapide quand le nombre de personnes vaccinées diminue. Même s'il y a peu de cas au Canada, des éclosions de rougeole se produisent encore dans de nombreuses parties du monde, y compris l'Europe. Cela signifie qu'une personne d'un autre pays pourrait être infectée à l'étranger, apporter la rougeole au Canada et infecter les enfants qui ne sont pas immunisés.

Existe-t-il des effets secondaires au vaccin?

Les effets secondaires du vaccin contre la rougeole sont habituellement très faibles. Votre enfant pourrait avoir une légère fièvre, être irritable ou somnolent et avoir moins d'appétit qu'à l'habitude. Le bras ou la cuisse de votre enfant pourrait être un peu rouge et il pourrait y avoir un peu de douleur au point d'injection. Ces effets secondaires sont très communs; ils se produisent de 12 à 24 heures après la vaccination et disparaissent au bout de quelques jours. Dans l'ensemble, ces effets secondaires sont beaucoup plus légers que les effets, ou les complications, associés à la rougeole.

Il est possible que, en de rares occasions, la personne soit atteinte de fièvre ou qu'elle ressente de l'inconfort, le tout accompagné ou non d'une éruption cutanée qui peut durer jusqu'à 3 jours et survenant de 7 à 12 jours après la vaccination. Un enfant sur 3 000 touchés par la fièvre peut être atteint de convulsions. Le composant de la rubéole du vaccin combiné RRO peut à l'occasion provoquer une inflammation et des douleurs articulaires pouvant durer jusqu'à trois mois.

À quel moment devrais-je faire vacciner mon enfant contre la rougeole?

Il est recommandé, dans les lignes directrices canadiennes, d'administrer aux enfants deux doses de vaccin combiné ayant un composant antirougeoleux (RRO ou RROV). La première dose est habituellement administrée quand les enfants ont un an, et la seconde dose quand ils ont 18 mois, ou avant leur entrée à l'école (soit entre 4 et 6 ans).

La publication de cette capsule est financée par le



Réseau santé en français
Terre-Neuve-et-Labrador
Pour une communauté en santé